



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

FICHE ARGUMENTAIRE
29 décembre 2009

**CONTRIBUTION DE LA FRANCE AU FONDS D'APPUI AU PROGRAMME
DETAILLÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE
(CAADP : COMPREHENSIVE AFRICAN AGRICULTURE DEVELOPMENT PROGRAMME)**

(source : sous-direction de la sécurité alimentaire et du développement économique)

L'année 2009 a permis de bien faire progresser le Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, dont l'idée avait été lancée par le président de la République lors de la réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire de Rome en juin 2008. A cet égard, le Sommet du G8 de l'Aquila en juillet, puis le Sommet du G20 de Pittsburgh en septembre et enfin le Sommet mondial pour la sécurité alimentaire de Rome en novembre ont été des étapes importantes.

En cette fin d'année, la France traduit en actes les « principes de Rome », consacrés lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, en apportant une contribution d'1,4 million de dollars au Fonds multi-bailleurs d'appui au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (Fonds CAADP). Pour mémoire, les principes de Rome couvrent le soutien aux stratégies portées par les pays et régions concernées, l'amélioration de la coordination et de la gouvernance au niveau mondial, régional et local, dans le cadre d'une approche intégrée de la sécurité alimentaire, en appui du système multilatéral et dans le cadre d'engagements budgétaires durables.

Le Fonds CAADP, géré par la Banque mondiale, est en effet destiné à financer le processus d'établissement des programmes d'investissements agricoles dans les pays et les organisations régionales comme la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les institutions multi-pays spécialisées telles que le Comité Inter-étatique de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et les forums régionaux de recherche agronomique.

Le Fonds CAADP doit également servir, alors que certains pays ont élaboré des programmes globaux d'investissements agricoles, à faciliter la formulation de projets et de politiques finançables par les bailleurs, les banques et le secteur privé, que ce soit sous forme de dons ou de prêts.

En contribuant à ce fonds, la France témoigne de son alignement sur les processus politiques menés par les pays du Sud et dont le CAADP, en tant que composante agricole du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), est emblématique pour le continent africain. Elle se donne les moyens de mieux faire valoir ses engagements budgétaires au service du développement rural africain, estimés à un milliard d'euros en 5 ans.

La contribution française s'ajoute aux financements apportés par les Pays-Bas (6,5 millions de dollars), l'Union européenne (7,2 millions de dollars) et les Etats-Unis (15 millions de dollars). Elle permet de porter désormais le fonds CAADP à 30 millions de dollars. Des discussions se poursuivent sur des contributions volontaires additionnelles du Canada, de l'Allemagne, du Japon, de la Suède et



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPEENNES

du Royaume-Uni, avec pour objectif de porter ce Fonds à 60 millions de dollars pour une période allant jusqu'en 2014.

Enfin, cette contribution au Fonds CAADP permet à la France de renforcer ses liens avec l'Union africaine, qui héberge désormais le Secrétariat du NEPAD, et de disposer d'un forum pour discuter avec les pays africains et leurs organisations régionales, de la mise en œuvre pratique des politiques et des investissements dans le secteur de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. Elle représente ainsi un enjeu de poids pour l'influence française et le renforcement du positionnement de l'AFD comme financeur dans la région./.